



La mobilité du cadre temporel

Thanh Tin NGUYEN THUC

Université de Pédagogie de HoChiMinh-ville, Vietnam
 Doctorant à l'Université Libre de Bruxelles (ULB), Belgique
 nguyenthuc.thanhtin@gmail.com
<https://orcid.org/0009-0001-3170-8875>

Reçu le 11-09-2023 / Évalué le 15-10-2023 / Accepté le 10-11-2023

Résumé

La recherche explore la nature subjective du temps linguistique et la mobilité du cadre temporel en français en fonction de la perspective du locuteur. L'article évoque d'abord les diverses catégories temporelles, lesquelles fournissent le fondement conceptuel nécessaire pour ensuite se plonger dans l'examen de la flexibilité du cadre temporel. Ce cadre dans lequel se rangent les événements est apte à se déplacer le long de l'axe temporel en fonction du point de référence adopté par le locuteur. De surcroît, l'article aborde les mécanismes psycholinguistiques qui y sont sous-jacents, mettant en lumière ainsi la complexité de la perception individuelle et de la représentation du temps dans le langage. Il se penche également sur des phénomènes de transposition temporelle, notamment le déplacement du passé au présent et du futur au présent, ainsi que sur des cas de concordance des temps en langue française et ce par des exemples concrets. La flexibilité du cadre temporel reflète la diversité des perspectives individuelles sur le temps et permet d'exprimer des nuances temporelles, de créer des effets narratifs spécifiques et d'enrichir la complexité des récits, offrant ainsi à la pensée humaine la possibilité de transcender la simple linéarité temporelle pour raconter les faits de manière nuancée et subtile.

Mots-clés : temporalité, temps linguistique, mobilité temporelle, concordance des temps

The Mobility of the Temporal Framework

Abstract

This research explores the subjective nature of linguistic time and the mobility of the temporal framework in French based on the speaker's perspective. The article first discusses various temporal categories, which provide the necessary conceptual foundation before delving into the examination of the flexibility of the temporal framework. This framework in which events are situated is capable of shifting along the temporal axis depending on the reference point chosen by the speaker. Additionally, the article addresses the psycholinguistic mechanisms underlying this, thereby highlighting the complexity of individual perception and representation of time in language. The article also explores temporal transposition phenomena, including the shift from past to present and from future to present, as well as cases of concordance of tenses in the French language, illustrated with concrete examples. The flexibility of the temporal framework reflects the diversity of individual perspectives regarding time and allows for the expression of

temporal nuances, the creation of specific narrative effects and the enrichment of the complexity of stories. This offers the human mind the ability to transcend mere temporal linearity and narrate events in a nuanced and subtle manner.

Keywords: temporality, linguistic time, temporal mobility, tense concordance

Introduction

Le terme « temps » est polysémique, englobant divers domaines de recherche et donnant lieu à des confusions. Avec l'espace, le temps forme deux dimensions fondamentales pour la conception humaine, permettant l'orientation dans le monde. En raison de sa polysémie, chaque acception de « temps » est accompagnée d'un qualificatif pour une distinction précise des sens.

Les études linguistiques sur ce concept sont marquées par une grande diversité de termes et de distinctions. Divers ouvrages linguistiques présentent une multitude de termes dérivés de « temps ». Certains auteurs, comme Brun (1993) ou Weinrich (1994), créent des dichotomies en explorant des aspects spécifiques du temps, comme le temps chronologique et le temps grammatical, ou le temps du texte et le temps de l'actance. D'autres linguistes, comme Charaudeau (1992) et Gosselin (1996), opposent le temps absolu au temps relatif, tandis que Galichet (1973) parle d'un autre cas, celui du temps transposé ou figuré. Enfin, Wilmet (1998) va plus loin en distinguant huit variétés de « temps », couvrant des domaines allant du temps cosmique au temps linguistique.

Par ailleurs, les *tiroirs temporels* (Damourette, Pichon, 1936), *temps grammaticaux* (Brun, 1993), *temps de conjugaison* (Wilmet, 1998) ou *temps verbaux* (Mercier-Leca, 1998) sont autant d'appellations qui englobent la catégorie grammaticale inhérente au verbe. Cette catégorie permet d'exprimer la valeur temporelle du procès et se manifeste par une diversité de formes flexionnelles du verbe, telles que le présent, l'imparfait, le passé simple, *etc.* Ces temps dits « morphologiques » sont un procédé grammatical de la langue pour exprimer des valeurs temporelles, aspectuelles et modales du procès.

Néanmoins, l'usage des temps verbaux au sein du système linguistique français engendre des questionnements quant à la nature intrinsèque du temps linguistique. Il n'est pas rare d'observer l'expression d'une narration passée au présent, ou même l'élaboration d'un récit de science-fiction au moyen du passé simple. Ces occurrences, illustrant des emplois temporels atypiques, semblent parfois dévier de l'orthodoxie temporelle, ne correspondant point aux contingences du temps réel. Nous postulons que la clé de leur explication réside dans la complexité des mécanismes psycholinguistiques sous-jacents aux mouvements temporels, en d'autres termes, dans

la flexibilité du cadre temporel. Dans cette perspective, ce dernier, qui peut être défini comme un ensemble de procès temporels organisés autour d'un moment de référence, démontre une remarquable mobilité. Cette mobilité découle du fait que le choix du point de repère temporel par le locuteur peut varier considérablement, influençant ainsi la manière dont les événements sont perçus et exprimés linguistiquement. Cet article examinera les mécanismes sous-jacents à la mobilité du cadre temporel, en mettant en lumière l'importance de la perception individuelle dans la construction de cette représentation temporelle.

1. Le temps réel et le temps linguistique

Le temps est d'abord un concept qui fait référence à l'expérience. Cosmique ou universel, le temps « réel » désigne le *continuum qui procède du déroulement et de la succession des existences, des états et des actions* (Dubois, 1994 : 478). Par ailleurs, la *perception du temps réel serait exprimée par le temps grammatical* (Op. cit), celui-ci entretenant un rapport évident avec celui-là. Selon le linguiste, il s'agit d'« une catégorie grammaticale généralement associée au verbe et qui traduit diverses catégorisations du temps « réel » ou « naturel ». *Souvent, cette catégorie* oppose le présent, moment de l'énoncé produit (ou “maintenant”) au non présent, ce dernier pouvant être le passé, avant le moment de l'énoncé (“avant maintenant”), et le futur, après le moment de l'énoncé (“après maintenant”) : ce sont les temps absolus. Mais le présent est aussi le non-passé et le non-futur, ce qui le rend propre à traduire les vérités intemporelles » (Op. cit). De son côté, Galichet (1973 : 94) estime que la catégorie verbale « ne vise à exprimer ni le temps physique, ni la durée psychologique. Elle consiste simplement à situer le procès par rapport à certains points choisis. C'est en somme une catégorie de la succession : elle marque l'antériorité, la contemporanéité ou la postériorité par rapport à une origine convenue ». Galichet envisage donc le temps par rapport à une chronologie établie en référence à des points de repère choisis par le locuteur. Pour Charaudeau (1992 : 446), le temps n'est pas seulement « une donnée de l'expérience *mais* le résultat d'une construction-représentation du monde, à travers le langage ». Le linguiste parle de temps linguistique quand celui-ci est associé aux processus qui décrivent « ce qui survient dans l'univers, ce qui se produit dans le temps et modifie un état des choses ». Le temps linguistique est donc « une construction-représentation qui structure l'expérience du continuum temporel, dans le même instant qu'il l'exprime *et qui s'organise* autour d'une référence unique : la situation du sujet parlant au moment où il parle » (Charaudeau, 1992 : 447). En somme, le temps expérientiel, indépendant de la volonté humaine, est découpé par les langues selon leurs règles de fonctionnement propres.

Le temps linguistique, en tant que concept au sein du langage humain, joue un rôle essentiel dans notre capacité à exprimer et à comprendre les relations temporelles entre

les événements. En ce sens, il s'agit d'une représentation intrinsèquement subjective du temps, fortement influencée par la perception individuelle. La flexibilité inhérente à la manière dont nous conceptualisons le temps transcende les frontières linguistiques, résidant dans la psychologie fondamentale de chaque individu.

2. Le cadre temporel

Le temps linguistique, en tant que concept du domaine psychique, est intrinsèquement subjectif et ne se conforme pas systématiquement à sa correspondance dans le monde matériel. En d'autres termes, la perception du temps qui se forme dans notre esprit ne coïncide pas nécessairement avec le temps extérieur, mais plutôt avec une interprétation personnelle de celui-ci. Cette flexibilité temporelle, loin d'être une énigme métaphysique, est en réalité une caractéristique essentielle, car elle permet à la pensée humaine de ne pas se contenter d'une simple narration purement chronologique mais d'effectuer des transpositions temporelles d'événements.

La manière dont nous concevons le temps est essentiellement une représentation mentale. Lorsqu'un événement survient dans la continuité temporelle extérieure, il établit des relations de simultanéité ou de séquentialité avec d'autres événements, formant ainsi un cadre temporel dans notre esprit, composé de ces faits interdépendants. Ce cadre n'est pas nécessairement en accord absolu avec la réalité, car il peut être envisagé comme appartenant à n'importe quelle période, indépendamment de son moment d'origine réel. En conséquence, ce cadre temporel est malléable, soumis au point de référence élaboré dans l'esprit du locuteur.

Un des moyens pour refléter le cadre temporel serait le chronogramme qu'utilise Gosselin (1996) pour représenter les relations chronologiques entre les procès dans un texte. Chaque procès est symbolisé par un intervalle $[B1, B2]$ sur un axe temporel, qui est dupliqué à l'apparition de nouveaux prédicats. Les chronogrammes de Gosselin se focalisent sur les relations entre les procès, en gelant artificiellement le temps pour représenter leur ordre. Ils capturent ainsi les conditions de vérité temporelle du texte. Le chercheur souligne que lorsque les locuteurs évoquent des faits dans le temps en utilisant des temps verbaux, ils ont mentalement une représentation similaire, une organisation des faits avec leurs relations, qui se déplace de manière cohérente sur un axe imaginaire. Cette approche permet une meilleure visualisation des rapports entre les événements temporels. Mais la représentation du cadre temporel peut être plus généralisée pour offrir une perspective plus large. En effet, le cadre temporel est une représentation du mécanisme de la pensée humaine, où un locuteur évoque des faits temporels tout en maintenant une organisation mentale de ces faits et de leurs relations. Cette organisation est fluide, se déplaçant en bloc sur un axe imaginaire. Dans ce cadre

temporel se déroulent les événements liés par des relations chronologiques et partageant le même point de référence. Les procès y sont immuables en ce qui concerne leurs rapports chronologiques, alors que les chronogrammes peuvent être permutés entre eux.

L'analogie utilisée pour illustrer ce concept est celle d'une règle glissée dans l'espace où les événements et leurs relations d'antériorité ou de postériorité demeurent cohérents et mobiles, en fonction du choix du moment de référence par le locuteur. En effet, un moment spécifique est sélectionné comme le « présent », autour duquel les autres événements sont disposés en fonction de leurs relations chronologiques, soit en tant que « passés » (événements antérieurs) ou en tant que « futurs » (événements postérieurs). Cette disposition des événements obéit à une logique relationnelle. Le schéma suivant illustre l'image d'un cadre temporel :

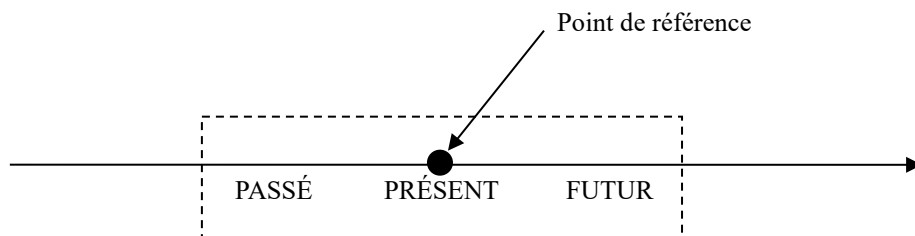


Figure 1

3. La mobilité du cadre temporel

Le cadre temporel, en tant qu'image mentale, a la capacité de se positionner à n'importe quel point de l'axe temporel, c'est-à-dire à n'importe quelle époque, pour autant qu'un point de référence soit choisi. Lorsque ce cadre coïncide avec l'époque présente, il est important de noter que cette correspondance n'est qu'une pure coïncidence, car le point de référence peut ne pas toujours se superposer au moment de l'énonciation. Dans de tels cas, les événements passés et futurs peuvent être perçus comme conformes à la réalité dans le contexte de cette époque de référence.

Ça y est ! Pierre a reçu le ballon de son coéquipier. Il se dirige vers le camp adverse. Encaissera-t-il un but ?

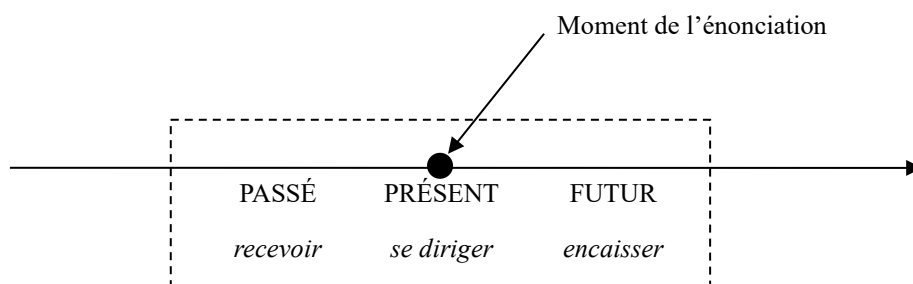


Figure 2

Cependant, il est important de comprendre que cette coïncidence ne se produit pas nécessairement dans la réalité. Le locuteur a la capacité de se déplacer mentalement vers une époque passée ou future, excluant ainsi le présent dans lequel il vit. En adoptant un nouveau point de référence, il acquiert ainsi une perspective différente sur les événements passés ou futurs, les considérant comme simultanés par rapport au point de repère choisi, qui devient alors le « présent » perçu. Ainsi, un cadre temporel se déplace le long de l'axe temporel, emportant avec lui ses événements et leurs relations d'antériorité ou de postériorité. Il est donc mobile, offrant une flexibilité essentielle dans la représentation des relations temporelles dans la pensée humaine. Cette transition du cadre temporel, avec la même organisation des événements, d'un moment réel des événements à un moment de référence perçu comme le présent, se déroule exclusivement dans notre esprit et n'a aucune influence sur le temps extérieur. Ce phénomène psychologique se produit de manière si naturelle que nous sommes souvent peu conscients de la différence entre les deux moments en question. Dans la langue française, la mobilité du cadre temporel revêt une complexité qui dépasse la simple perception linéaire du temps. Elle se manifeste par une diversité de manipulations temporelles. L'une des manifestations les plus évidentes de cette mobilité temporelle est la capacité d'un locuteur à recentrer le cadre temporel sur le présent, en alignant le point de référence sur le moment de l'énonciation. Cela se traduit par une représentation des faits passés ou futurs en fonction de cette position temporelle « présente », renforçant ainsi la cohérence avec la réalité perçue au moment de la communication. Mais cette dynamique linguistique permet également une transposition du futur vers le passé, où le locuteur peut choisir de déplacer le point de référence temporel à une époque révolue. Ce faisant, les événements futurs deviennent rétrospectivement envisagés et intégrés dans un cadre temporel antérieur, offrant ainsi une perspective alternative sur la séquence des événements.

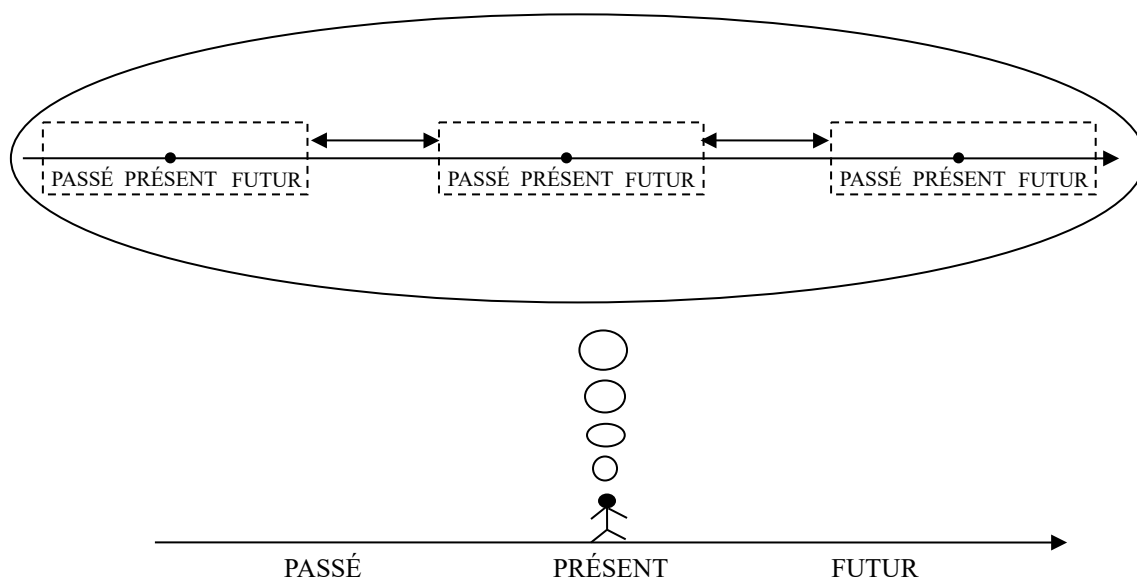


Figure 3

Cette variabilité temporelle, permise par la langue française, repose sur l'aménagement temporel des faits par le locuteur. Elle démontre la manière dont la langue offre une souplesse conceptuelle pour représenter le temps et les événements de manière adaptable et contextuelle. Elle souligne également la capacité intrinsèque de la langue à refléter la subjectivité de la perception temporelle, où la mobilité du cadre temporel devient un outil puissant pour exprimer des nuances, décrire des scénarios complexes et créer des récits dynamiques. Elle témoigne de la richesse et de la capacité de la langue à capturer la complexité du temps dans le discours humain.

4. Le passé transposé au présent

La transposition du passé vers le présent est une technique narrative utilisée dans la langue française pour créer des effets spécifiques dans le récit. Tout d'abord, on peut parler du présent historique qui est une utilisation du présent de l'indicatif dans le but de donner aux événements passés une touche d'actualité. Cette approche narrative vise à immerger le lecteur dans le récit en lui donnant l'impression que les événements se déroulent sous ses yeux au moment de la lecture. Dans cette configuration, le récit entier est généralement exprimé au présent de l'indicatif, créant ainsi un effet de « zoom » ou de « gros plan » sur les actions décrites.

[...] Le lendemain, il revient accompagné de sa petite amie Mado qui a dissimulé la tête sans nez dans son manchon de renard. Aussitôt que le gardien a le dos tourné, il dépose « sa » tête sur une étagère et fixe l'étiquette avec deux punaises.

Pendant plus d'un mois, l'œuvre de Buzon sera exposée à l'admiration des visiteurs sans qu'aucune d'entre eux, pas plus que les guides, ni le conservateur d'ailleurs, n'évente la supercherie.

Dorgelès reviendra, accompagné de photographes, d'amis montmartrois et de journalistes à qui il avait promis d'importantes révélations. À peine arrivé, il se met à hurler [...]

(Gagnière C., *Au bonheur des mots*, 1989, éd. Robert Laffont)

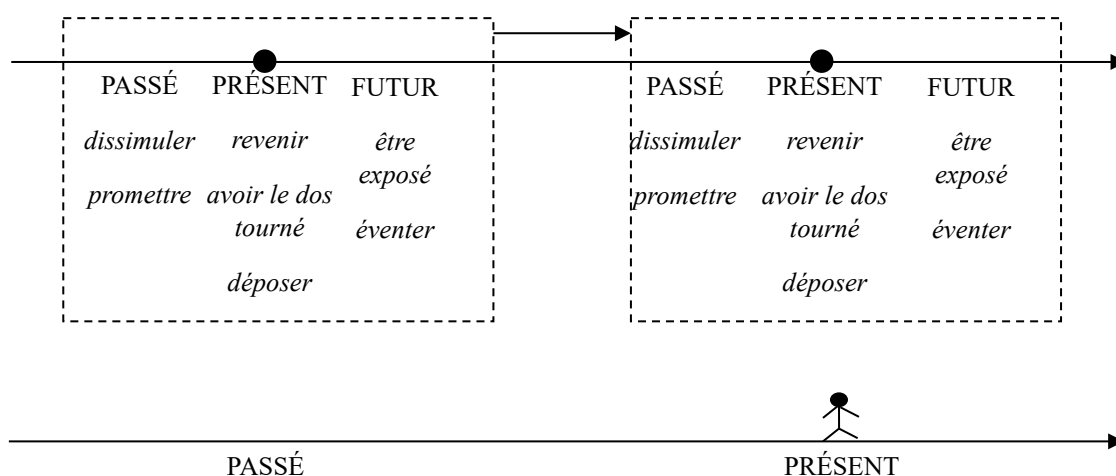


Figure 4

L'emploi du présent de l'indicatif dans ce cas relève d'une opération temporelle où les événements passés sont déplacés de leur position d'origine vers le moment présent, lequel sert de nouveau point de référence. De manière parallèle, toujours dans le même cadre temporel, les événements considérés comme antérieurs à ce nouveau point de repère sont exprimés au passé composé. De même, les verbes qui auraient été conjugués au futur dans le passé sont maintenant exprimés au futur simple. Cette démarche, qui consiste à orienter le cadre temporel généralisé vers le présent, affecte l'ensemble de ses composantes tout en préservant les relations chronologiques initiales entre elles. Bref, cette manipulation temporelle implique une reconfiguration des événements passés par rapport au moment présent, tout en maintenant leur cohérence chronologique au sein du récit, enrichissant ainsi la dynamique des récits. S'agissant du passé transposé au présent, nous distinguons deux archétypes :

1. Le « présent historique pur et simple », employé dans le but de conférer une impression d'actualité aux événements passés. Cette technique narrative a pour effet de donner l'impression que les faits se déroulent en temps réel, directement sous les yeux de l'interlocuteur. Dans ce cas, l'ensemble du récit est systématiquement exprimé au présent de l'indicatif. L'exemple suivant, extrait d'un livre d'histoire, illustre le phénomène :

[...] Au début du V^e siècle, en 406, se produit un événement qui ressemble à un carambolage de voitures sur une autoroute : les Germains les plus proches de la frontière cherchent à la passer, parce qu'ils sont poussés par d'autres Germains, eux-mêmes chassés vers l'Ouest par un autre peuple à la réputation terrible : les Huns, cavaliers mongols venus du fond de l'Asie orientale. [...]

(Mathiex J., *Histoire de France*, 1981, Hachette)

2. Le « présent historique associé à un temps passé », utilisé pour insuffler une vivacité particulière aux actions du récit. Dans cette approche, le présent est réservé aux événements essentiels, mettant ainsi en évidence les actions clés du personnage principal, tandis que le passé est mobilisé pour décrire des événements moins saillants ou fournir des explications. Cette combinaison de temps verbaux crée une stratification temporelle dans la narration, où le présent se focalise sur l'avant-plan de l'intrigue, tandis que l'imparfait, conservant son usage conventionnel, construit l'arrière-plan narratif.

[...] Il n'avait rien entendu. On entendait seulement, par l'espèce de meurtrière qui était percée dans le mur, un cheval qui toussait au loin, dans son écurie, avec un bruit de lime à bois.

Peu après minuit, il se lève ; il va pieds nus à la meurtrière, il se hisse jusqu'à elle à la force des bras, ayant empoigné un des barreaux ; puis, arc-bouté dans l'épaisseur du mur comme un ramoneur dans sa cheminée, il s'était remis au travail.

On n'a jamais bien su comment il s'était procuré cette lime à métaux, mais... [...]

(Ramuz C. F., *Farinet ou la fausse monnaie*, 1932, éd. Grasset)

Ces deux cas offrent des nuances distinctes pour la transposition du passé au présent dans la langue française, offrant aux auteurs une gamme d'outils narratifs pour exploiter des stratégies narratives variées visant à donner vie à leurs récits, à créer des effets de réalisme ou d'intensité et à captiver les lecteurs en créant des atmosphères temporelles spécifiques.

5. Le futur transposé au présent

Le phénomène de transposition du cadre temporel du futur vers le présent se manifeste principalement lorsque le locuteur nourrit l'attente qu'une action soit achevée au moment présent. Cette observation trouve son explication dans la prépondérance de la catégorie d'aspect sur la catégorie de temps chez le locuteur :

Attends ! J'ai fini dans une minute.

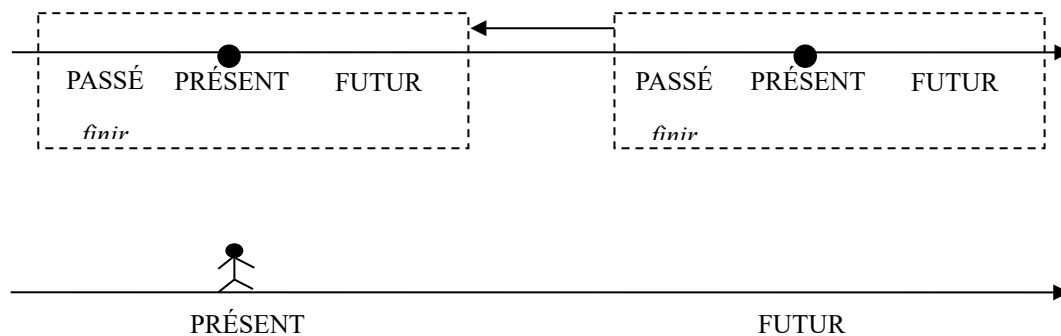


Figure 5

En effet, la notion de temps cède sa place à celle de l'aspect, ce qui conduit à percevoir le procès comme étant accompli à un moment ultérieur dans le futur. Conséquemment, le cadre temporel se trouve déplacé du futur vers le présent. Autrement dit, comme le locuteur se projette mentalement au « présent » d'un cadre temporel futur, le moment de l'énonciation est assimilé à un point de repère futur. L'action est perçue comme ayant été accomplie au moment même de la parole, d'où l'emploi du passé composé pour rendre compte de cette perspective temporelle.

La transposition du cadre temporel du futur vers le présent se manifeste fréquemment dans les énoncés liés à des prévisions :

D'ici la fin de l'année, si l'on n'est pas parvenu à un cessez-le-feu, des milliers de personnes mourront de faim.

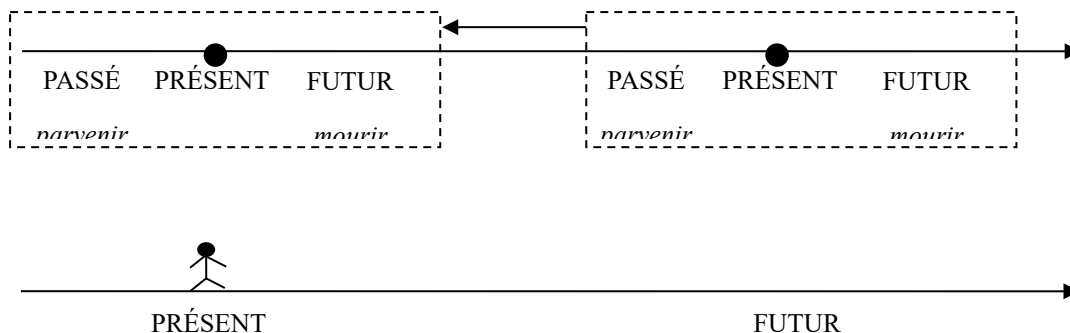


Figure 6

Dans cet exemple, la subordonnée conditionnelle présuppose un résultat éventuel (l'échec d'un accord) qui doit se produire dans le futur, entraînant ainsi une conséquence (la mort de plusieurs personnes) également située dans le futur. Bien que la syntaxe suggère l'utilisation du passé composé dans la subordonnée conditionnelle, cette construction requiert une explication basée sur le déplacement du cadre temporel du futur vers le présent. Cette transposition permet au résultat d'être en relation avec le moment de la parole. Dans certains récits, le présent est utilisé pour parler des événements futurs anticipés. Dans cette configuration, ce présent acquiert la nature d'un futur hypothétique, comme le montre l'exemple ci-dessous :

Il faut renoncer à tout cela, se dit-il, plutôt que de se laisser réduire à manger avec les domestiques. Mon père voudra m'y forcer ; plutôt mourir. J'ai quinze francs huit sous d'économies, je me sauve cette nuit ; en deux jours, par des chemins de traverse où je ne crains nul gendarme, je suis à Besançon ; là je m'engage comme soldat, et, s'il le faut, je passe en Suisse. Mais alors plus d'avancement, plus de ce bel état de prêtre qui mène à tout.

(Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, 2019, éd. Belin Gallimard)

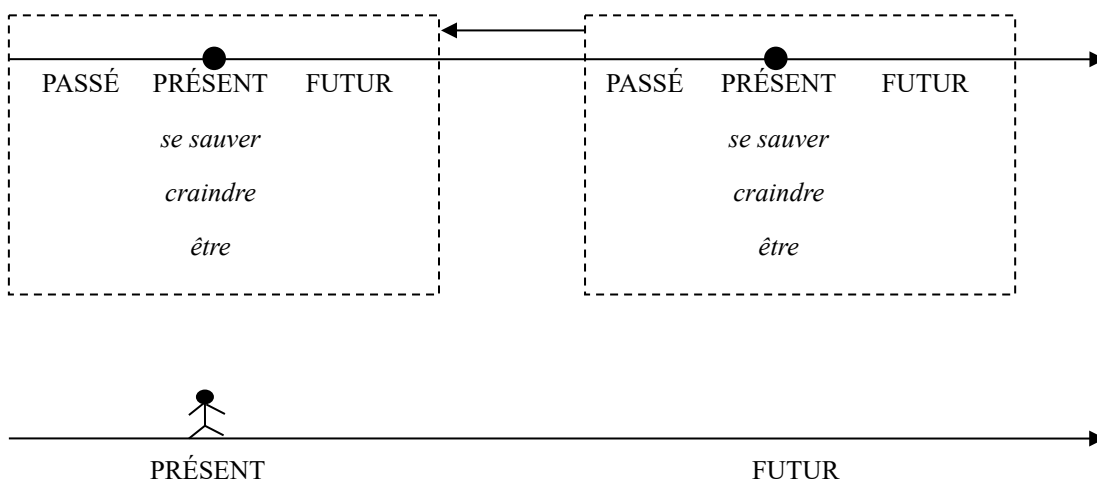


Figure 7

L'omniprésence du présent en tant que moment privilégié vers lequel les cadres temporels convergent peut être attribuée à une constellation de facteurs linguistiques et cognitifs. Cette préférence trouverait son fondement dans la structure même du langage et les subtilités de la pensée humaine.

Tout d'abord, le présent s'érige en choix naturel en raison de sa référence temporelle immédiate. En tant que point temporel actuel, il résonne avec le moment de la communication, créant une harmonie entre le discours et le contexte temporel de la conversation. C'est une liaison immédiate entre l'énoncé et le moment où il est formulé. De plus, le présent offre une simplicité de compréhension inestimable. L'utilisation du présent en tant que point de référence temporel facilite grandement la compréhension du discours. Les auditeurs ou les lecteurs rencontrent moins d'obstacles pour suivre le récit lorsque le présent est employé. Sa clarté intrinsèque et sa pertinence immédiate rendent le discours plus accessible.

Sur le plan narratif, le présent exerce une influence significative. Il confère un sentiment de réalisme et d'immédiateté, plongeant les lecteurs ou les auditeurs au cœur de l'action. Les événements semblent se dérouler sous leurs yeux, créant un lien émotionnel plus fort avec le récit. Cette fonction narrative renforce la capacité du présent à captiver l'attention et à susciter l'engagement du public. Cependant, il convient de noter que d'autres temps verbaux, tels que le passé et le futur, ne sont pas relégués à l'obscurité. Le choix du temps verbal dépend de diverses considérations contextuelles et intentionnelles. Les orateurs et les écrivains emploient délibérément des temps verbaux différents pour orchestrer les événements temporels dans leur discours. Cela leur permet de créer des effets narratifs spécifiques, de moduler la distance temporelle entre les éléments du récit et d'explorer des nuances linguistiques.

6. Le futur transposé au passé

Le passé et le futur sont généralement considérés comme deux concepts temporels diamétralement opposés. Cependant, les temps verbaux du passé, malgré leur connotation traditionnelle liée à l'expression de l'époque révolue, peuvent servir à exprimer des événements futurs. Ce phénomène est particulièrement illustré dans les écrits futuristes rédigés aux temps du passé (passé simple entre autres), mettant en lumière la mobilité du cadre temporel à se déplacer du futur vers le passé.

Nous étions en l'an 2150, dans l'ère de la nanotechnologie, de la miniaturisation de l'électronique, des médicaments plus ciblés... Avant même leur apparition, certaines voix avaient affirmé que les nanomatériaux n'étaient pas si anodins, que ces nouveaux objets invisibles seraient source de dangers. Cependant nul désastre n'était venu troubler la vie paisible des Terriens.

Un jour, les Martiens attaquèrent notre planète bleue...

(Bradbury R., *Chroniques martiennes*, 2001, éd. Gallimard)

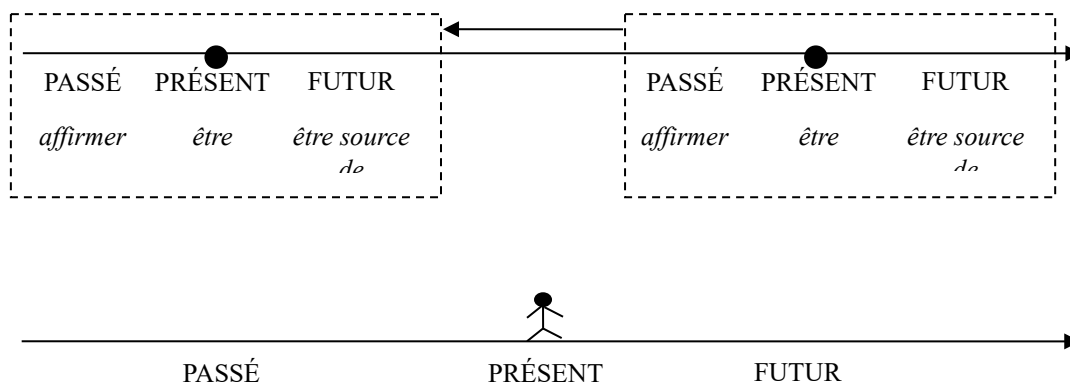


Figure 8

7. La concordance des temps

Les cas de concordance des temps constituent une preuve manifeste de la mobilité du cadre temporel dans la langue française. C'est le phénomène où le verbe d'une subordonnée adopte le mode et le temps du verbe de la principale à laquelle elle est subordonnée, plutôt que le mode et le temps qu'il aurait eu s'il n'était pas subordonné (Dubois, 1994 : 107). Contrairement au latin, où les phénomènes de concordance des modes sont fréquents, le français présente davantage de cas de concordance des temps. Il est important de rappeler que lorsque le verbe de la principale est au présent ou au futur, le verbe de la subordonnée à l'indicatif adopte le temps requis par le sens, c'est-à-dire en fonction du rapport chronologique des procès avec le moment de l'énonciation.

Pierre dit qu'il a lu le livre et qu'il le rendra à Jeanne.

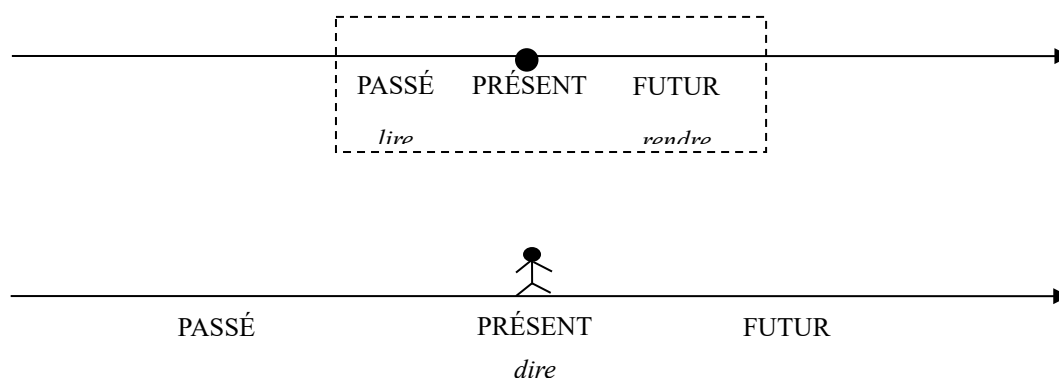


Figure 9

En revanche, lorsque le verbe de la principale est au passé, tout le système de relations temporelles, à savoir antériorité, simultanéité et postériorité, subit une transposition vers le passé. Les rapports temporels pivotent alors autour du verbe de la principale. Par conséquent, on observe généralement l'imparfait pour les faits concomitants au procès de la principale, le plus-que-parfait pour les événements antérieurs, et le futur dans le passé pour les événements postérieurs.

Pierre a dit qu'il avait lu le livre et qu'il le rendrait à Jeanne.

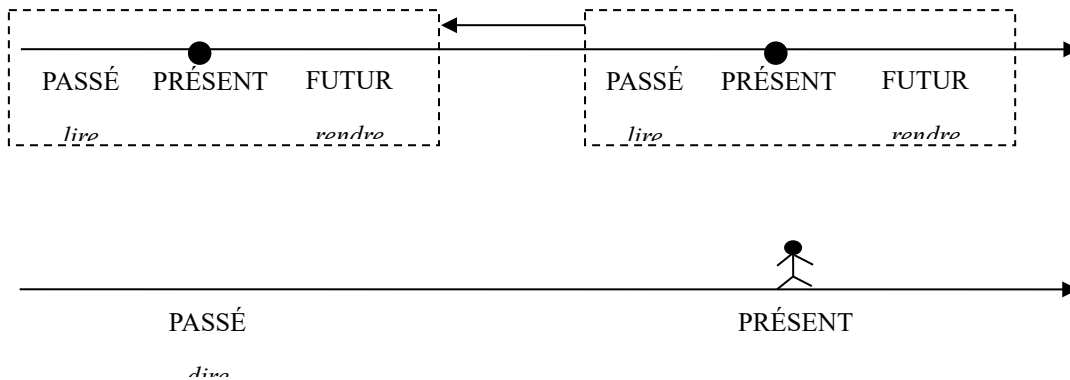


Figure 10

Conclusion

Le perpétuel déplacement du cadre temporel le long de l'axe temporel met en évidence la flexibilité inhérente à notre perception du temps, un phénomène qui se manifeste dans la psychologie de chaque individu. Cette adaptabilité dans notre appréhension du temps nous octroie une grande souplesse pour décrire les événements dans leur séquence chronologique. L'être humain dispose ainsi d'une palette variée de moyens pour narrer une histoire de manière temporellement cohérente.

La mobilité du cadre temporel révèle aussi l'existence d'un « temps virtuel » au sein de notre pensée. Il est plausible que cette caractéristique transcende les langues, touchant potentiellement non seulement le français mais aussi d'autres langues. Il serait intéressant d'explorer plus en profondeur la manière dont différentes langues et cultures abordent la flexibilité temporelle, ainsi que l'impact de cette flexibilité sur la cognition et la communication interculturelle. En outre, l'étude des variations individuelles dans la perception et la représentation temporelle pourrait fournir des réponses sur la nature de la cognition humaine et son rapport complexe avec le langage.

La préférence pour le présent en tant que point de convergence des cadres temporels découlerait de sa nature intrinsèque en tant que référence temporelle naturelle, de son rôle essentiel en linguistique, de sa clarté cognitive, de son pouvoir narratif et de sa facilité d'utilisation. Bien que le présent règne en maître, les autres

temps verbaux ne sont pas dépourvus de signification et demeurent des outils essentiels pour exprimer la richesse de la temporalité dans le langage humain.

Enfin, il est par ailleurs intéressant d'étudier la flexibilité du cadre temporel dans un périmètre plus étendu, à savoir le champ temporel, et ce dans un contexte plus large qu'est le domaine narratif d'un récit, notamment au sein de nouvelles ou de romans. Le concept de « champ temporel » doit ici être défini comme un ensemble cohérent de cadres temporels qui façonnent l'époque dans laquelle se déroulent les événements de l'histoire. Il s'agit d'une construction représentationnelle, un espace mental où les péripéties narratives prennent forme. Le champ temporel se réfère spécifiquement à l'époque au sein de laquelle se situent les actions et les événements d'une œuvre littéraire, étant ainsi intrinsèquement lié à la sphère narrative.

La pluralité des champs temporels au sein d'un récit est particulièrement manifeste dans les romans à structure complexe, où des récits annexes s'entremêlent avec l'intrigue principale. Chaque récit intercalé possède son propre champ temporel distinct, évoluant indépendamment de celui de l'intrigue centrale. De plus, il est possible de discerner la coexistence de deux champs temporels distincts dans les récits comportant un préambule : le champ temporel dans lequel le narrateur présente le récit et celui dans lequel se déroule l'histoire proprement dite.

L'exploration de la mobilité du champ temporel dans les récits offre donc une perspective fascinante pour la recherche qui consistera par exemple à expliciter la complexité des processus cognitifs caractérisant les personnages, à modéliser les mouvements des époques inscrites dans la trame de l'histoire et à mettre en exergue la maîtrise narrative de l'auteur. En effet, celui-ci, en manipulant habilement les champs temporels, peut s'éloigner du carcan de la narration chronologique traditionnelle et adopter une nouvelle approche, redéfinissant la perception temporelle au sein du récit littéraire, enrichissant la dynamique narrative et créant ainsi des effets subtils et intrigants qui stimulent l'engagement du lecteur.

Bibliographie

Brun, X. 1993. « Temps grammatical et temps chronologique : l'exemple du contraste imparfait / passé composé et son enseignement en classe de français langue étrangère ». *Revue de Linguistique et de Didactique des Langues*, n° 9. Université Stendhal de Grenoble, p. 115-142.

Charaudeau, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.

Damourette, J., Pichon, E. 1936. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française 1911 – 1936*, tome V. Paris : Artrey.

- Dubois, J. et al. 1994 (éd. 2001). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Fuchs, C., Le Goffic, P. 1992. *Les linguistiques contemporaines. Repères théoriques*. Coll. HU Linguistique. Paris : Hachette Supérieur.
- Galichet, G. 1973. *Grammaire structurale du français moderne*. Paris : Hatier.
- Gosselin, L. 1996. *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Coll. Champs linguistiques. Belgique : Duculot.
- Gosselin, L. 2005. *Temporalité et modalité*. Coll. Champs linguistiques. Bruxelles : Duculot.
- Mercia-Leca, F. 1998. *Trente questions de grammaire française*. Coll. Cahiers 128. Paris : Nathan Université.
- Weinrich, H. 1994. *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier/Hatier.
- Wilmet, M. 1998. *Grammaire critique du français*. Belgique : Duculot.



© *Synergies Europe*, n° 18, Année 2023.

Revue du GERFLINT (Évreux - France)

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42696564q>

Bibliothèque nationale de France

Première édition de l'article - décembre 2023 -

Éléments sous droits d'auteur –

Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions
légales consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr

et de la revue <https://gerflint.fr/synergies-europe>

Contact : synergies.europe.gerflint@gmail.com

